



### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### 20 OCTOBRE 2017

Le Fonds PSIM, doté de 150 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir pour accompagner la croissance des lauréats de la phase 3 du Concours Mondial d'Innovation et opéré par Bpifrance, réalise ses premiers investissements dans les start-ups SNIPS, WANDERCRAFT et BIOSERENITY.



Paris, le 20 octobre 2017 - Le Fonds PSIM, « Programme de soutien à l'innovation majeure », créé en juin 2017 dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) et géré par Bpifrance, annonce ses premiers investissements dans les start-ups SNIPS, WANDERCRAFT et BIOSERENITY. Le Fonds PSIM intervient exclusivement auprès des entreprises lauréates du Concours Mondial d'Innovation (CMI) dans le cadre des ambitions définies par la Commission Innovation 2030.

SNIPS, une start-up spécialisée dans le développement de technologies d'intelligence artificielle pour l'électronique grand public, est le premier investissement du Fonds PSIM. La start-up a levée 12 millions d'euros auprès de plusieurs investisseurs institutionnels dont le Fonds PSIM. WANDERCRAFT qui a développé un exosquelette permettant aux personnes en fauteuil roulant de retrouver la capacité de marcher a également été accompagnée par le Fonds PSIM dans sa dernière levée de fonds de 15 millions d'euros. Enfin, la medtech BioSerenity a annoncé en septembre 2017 avoir levé 15 millions d'euros pour faciliter le monitoring et le diagnostic des patients.

# Le Concours Mondial d'Innovation, une opportunité pour identifier et accompagner les futurs champions français d'envergure mondiale

Le Concours Mondial d'Innovation, lancé en décembre 2013 et doté de 300 M€, a pour objectif de favoriser le développement et la croissance d'entreprises porteuses d'innovations majeures et de rupture. Huit ambitions cadrent son champ d'action dont le Big Data, secteur sur lequel la start-up SNIPS s'est distinguée. Le concours est articulé en 3 phases répondant aux besoins de financement d'entreprises innovantes selon leur stade de développement. La phase 1 est dédiée à l'amorçage et se traduit par l'octroi de subventions aux lauréats pouvant atteindre jusqu'à 200 000 euros. La phase 2, permet aux lauréats de bénéficier d'aides sous formes de subventions et d'avances remboursables pouvant s'élever jusqu'à 2 millions d'euros.

Au terme de la première phase de l'action CMI du Programme d'Investissements d'Avenir, 182 projets à fort potentiel ont été sélectionnés. La deuxième phase de l'action a permis d'identifier et d'accompagner 65 projets d'innovation majeure à ce jour.

Aujourd'hui, plus de 136 M€ ont été octroyés sous formes de subventions et d'avances remboursables aux lauréats des phases 1 et 2 du CMI.

## Le Fonds PSIM complète le continuum de financement du Concours Mondial d'Innovation au service de ses lauréats

La phase 3 vise à accompagner les lauréats du CMI en capital-risque vers les stades de l'industrialisation et de l'internationalisation pour en faire des champions sur leur secteur. Doté de 150 M€ par l'Etat dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir, le Fonds PSIM vient ajouter une nouvelle pierre au continuum de financement proposé par le Concours Mondial d'Innovation à ses lauréats au service de leur développement. Le Fonds PSIM investit des tickets compris entre 2 et 20 M€.

Jean-Luc Moullet, Directeur de programme compétitivité, filières industrielles et transports au Commissariat Général à l'Investissement, commente : « Grâce au Concours Mondial d'Innovation, près de 200 projets d'innovation de très grande qualité ont été sélectionnés et accompagnés par le Programme d'Investissements d'Avenir. Avec la création du Fonds PSIM, nous souhaitons poursuivre cet accompagnement en investissant jusqu'à 20 millions d'euros au capital des entreprises les plus prometteuses issues du CMI ».

Emmanuel Audouard, Directeur du Fonds PSIM chez Bpifrance, ajoute: « Le Fonds PSIM répond à l'ambition du Concours Mondial d'Innovation d'identifier et d'accompagner les entreprises innovantes tout au long de leur parcours de croissance pour en faire des champions sur leurs secteurs selon les ambitions de la Commission Innovation 2030. Les récents investissements dans les start-ups SNIPS, WANDERCRAFT et BIOSERENITY illustrent notre volonté d'accompagner les lauréats du CMI ayant déjà fait preuve de maturité sur leur secteur dans leurs projets de développement, notamment à l'international ».

#### A propos de la Commission Innovation 2030

Présidée par Anne Lauvergeon, la Commission Innovation 2030 sélectionne les lauréats du Concours mondial d'innovation (CMI) en partenariat avec le CGI et Bpifrance selon les secteurs suivants :

- Stockage d'énergie ;
- · Collecte, tri et recyclage des matières ;
- Valorisation des ressources marines : métaux et dessalement de l'eau de mer ;
- Développement de produits alimentaires à base de protéines végétales et de projets de chimie du végétal visant à développer de nouveaux matériaux ;
- Médecine individualisée, ciblage individualisé des interventions thérapeutiques s'appuyant par exemple sur la génomique, les dispositifs médicaux et/ou l'imagerie à haute résolution ;
  - Silver Economie, réponses aux besoins des seniors ;
- Big Data, meilleure exploitation des données massives et définition de nouveaux usages, modèles d'analyse et de valorisation de celles-ci ;
  - Projet d'innovation en matière de sécurité collective et de protection contre les actions malveillantes.

#### A propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Le groupe Caisse des Dépôts est le premier opérateur PIA de l'Etat avec la gestion de plus de 23 milliards d'euros.



#### Pour tout connaître sur le Programme d'Investissements d'Avenir

http://www.gouvernement.fr/investissements-d-avenir-cgi

#### A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de Bpifrance sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/ - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Bpifrance Nicolas Jehly Tél.: 01 41 79 95 12 nicolas.jehly@bpifrance.fr Commissariat Général à l'Investissement Vincent Deshayes Tél. : 06 98 60 55 61

vincent.deshayes@pm.gouv.fr